

Il a installé les nouveaux président et procureur général près la cour de justice d'Oran
Zeghmati : «L'indépendance du pouvoir judiciaire n'est pas un privilège accordé au juge»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Jeux militaires internationaux de Russie
La sélection nationale arrache la sixième place

Page 23

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4860 - Mardi 20 août 2019 - Prix : 10 DA

Débarqué dans les différents ports du pays depuis plusieurs mois

Le gouvernement ordonne le dédouanement du matériel roulant bloqué

● Djellab confirme le retour à l'importation des véhicules de moins de 3 ans

Page 3

Trump adoucit le ton avec l'Iran

Par Mohamed Habili

Dans l'affaire de l'arraisonnement de Grace 1, puis de sa libération, l'Iran a remporté non pas une mais deux victoires ; et encore, pour le moins. La première tient bien sûr à ce qu'il ait réussi à obtenir la libération du tanker, au bout de plusieurs semaines d'immobilisation à Gibraltar, ce qui probablement n'aurait pas été possible s'il n'avait pas lui-même arrêté un tanker britannique dans le détroit d'Ormuz. Grace 1, qui du reste a été rebaptisé Adrian Darya, ayant été relâché, son symétrique britannique d'infortune, le Stena Impero, le sera sous peu, aucun doute à cela. Pour les deux bateaux et leurs équipages cosmopolites, tout est bien qui finit bien. On ne peut même pas exclure que les relations entre les deux pays s'améliorent sensiblement après cela. La deuxième victoire, en soi peut-être plus délectable que la première, c'est que cette libération a été obtenue en dépit de l'opposition des Etats-Unis, qui voulaient mettre la main sur le bateau. Il n'arrive pas souvent que les Britanniques refusent quelque chose aux Américains. En l'espèce, ce fut le cas, et cela donne plus de goût encore à la victoire. Si les Iraniens ont pu rebaptiser le tanker, et y hisser leur drapeau, avant qu'il ne reprenne la mer, c'est qu'ils l'ont acquis, peut-être auprès du Panama, qui l'avait renié. Un bateau qui leur a permis de prendre le dessus sur les Américains mérite bien d'arborer haut leur emblème, et d'être naturalisé.

Suite en page 3

Pénurie de médicaments

Pharmaciens et malades suffoquent



Ph/D. R.

Pour acheter un médicament il faut désormais sillonner les différentes pharmacies de la capitale voire prospecter dans d'autres wilayas pour espérer le trouver. Et pour cause, nombreux sont les malades, chroniques notamment, à galérer ces derniers temps pour se faire livrer leurs ordonnances. Les pharmaciens, souvent dans l'incapacité de donner des explications à leurs clients, évoquent «une pénurie». Lire page 2

L'extension incontrôlée à l'origine de l'enfer des embouteillages

Le parc automobile en hausse

Page 2



Soirées de musique chaâbi

Retour aux traditions ancestrales

Page 13

Pénurie de médicaments

Pharmaciens et malades suffoquent

■ Pour acheter un médicament il faut désormais sillonner les différentes pharmacies de la capitale voire prospecter dans d'autres wilayas pour espérer le trouver. Et pour cause, nombreux sont les malades, chroniques notamment, à galérer ces derniers temps pour se faire livrer leurs ordonnances. Les pharmaciens, souvent dans l'incapacité de donner des explications à leurs clients, évoquent «une pénurie».

Par Thinhinene Khouchi

Ce problème qui existe depuis longtemps s'est aggravé ces cinq dernières années. Les malades d'hier se plaignaient du remplacement de leurs médicaments par le «générique», aujourd'hui même ce dernier est introuvable. Selon plusieurs pharmaciens de la capitale, «la rupture est très importante. C'est le même problème dans toutes les wilayas du pays et dans certaine c'est pire». «Là je vous parle des médicaments en général. Pour les maladies chroniques, c'est pire, car leurs médicaments manquent énormément sur le marché», nous confie un pharmacien qui dit avoir beaucoup de mal à dire à ses clients que tel ou tel médicament est introuvable sur le marché. «C'est vraiment gênant de ne pas donner au malade le médicament qu'il a l'habitude de prendre et de le lui changer à chaque fois. Il m'est arrivé de proposer trois fois de suite un générique à un malade», a indi-

Processus de dialogue national

Le Panel rencontre des représentants de plusieurs organisations

L'INSTANCE nationale de dialogue et de médiation, sous la présidence de Karim Younes, a rencontré avant-hier les représentants d'organisations nationales pour écouter leurs propositions en vue de sortir de la crise que traverse l'Algérie, a rapporté hier l'APS. «Dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres avec les acteurs politiques et la société civile, l'Instance nationale de dialogue et de médiation, sous la présidence de Karim Younes, a rencontré, le 18 août à son siège, les représentants de plusieurs organisations algériennes à la demande de celles-ci», indique lundi un communiqué de l'Instance. Il s'agit de Djamaâ Daâwa oua Tabligh, de l'Organisation nationale des gardes communaux, du Courant populaire de l'Algérie unifiée (parti en cours de création) et de l'Organisation nationale pour la consécration de la paix et de la citoyenneté, précise le communiqué. Les membres de l'Instance ont écouté les propositions de ces organisations pour sortir de la crise que traverse le pays, ajoute la même source, précisant que les représentants de ces organisations ont «salué» la démarche de dialogue et affirmé qu'ils étaient «pleinement disposés à contribuer avec l'Instance à la réalisation des objectifs escomptés». R.N.

qué un pharmacien. Un autre, qui proposait d'ailleurs à son client un médicament générique, nous dira : «Vous venez d'assister à ce qui est devenu notre quotidien. Proposer un médicament à la place d'un autre pour tenter de minimiser les dégâts de cette rupture de médicaments. Vous savez, il arrive même le médicament générique ne soit pas disponible sur le marché». Et d'ajouter : «Je crois qu'il y a plus de 800 médicaments introuvables sur le marché national. C'est mon avis !». Voulant comprendre d'où vient cette rupture et qui sont les responsables de ce problème qui pénalise les malades, les pharmaciens questionnés nous disent qu'ils n'arrivent jamais à obtenir d'explications valables. Mais selon certains, c'est au niveau des grossistes que tout se passe, car «les grossistes des médicaments monopolisent certains produits pour faire marcher quelques médicaments en voie de péremption. D'autres médicaments ne sont pas vendus car inconnus chez les clients et parfois c'est pour passer des génériques de basse gamme sans se soucier des malades». Un autre pharmacien nous confie que «certains grossistes font aussi dans le "favoritisme" en privilégiant les grandes pharmacies sur les autres et en leur réservant certains médicaments qui sont en rupture». Enfin, Salim, pharmacien depuis plus de 30 ans, nous dira qu'avant, la pharmacie était une profession noble. Aujourd'hui, c'est devenu un commerce comme un autre, car c'est une nouvelle génération de pharmaciens venue avec de nouvelles idées. La pharmacie étatique aussi a perdu sa place,

car on avait nos propres dépôts, aujourd'hui ce sont les grossistes qui manipulent le marché des médicaments». Pour mettre fin à ce problème, le directeur général de la Pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, Djaoued Bourkaib, avait annoncé, à Alger, que «des mesures urgentes» ont été prises pour pallier la pénurie de médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques. Parmi ces mesures, le recours à l'importation complémentaire de ces médicaments que Bourkaib a qualifiés de «vitaux», en cas de non-respect des engagements par les producteurs. Un délai de 3 mois est accordé aux producteurs pour assurer la disponibilité de ces médicaments vitaux, et s'ils ne parviennent pas à le faire, le ministère aura recours à un programme d'importation complémentaire et prendra des mesures coercitives à l'encontre des défaillants, a-t-il fait savoir. Il avait fait état également de la consolidation du contrôle, en



P.V.D. R.

coordination avec le ministère du Commerce, de toute la chaîne nationale de production de médicaments ainsi que des transactions commerciales y afférentes, évoquant des agissements qu'il a qualifiés d'illégaux, sans donner plus de précisions. Bourkaib avait en outre souligné un renforcement de la concertation dans le cadre de la commission des

cellules de veille ainsi qu'une révision du programme d'importation, à partir de 2020, et ce, après la mise en œuvre de la décision portant libération qui a eu lieu en juillet dernier, au lieu d'octobre de l'année 2019, du programme d'importation afin de garantir tous types de médicaments. T. K.

Transfert du contrôle de qualité des produits pharmaceutiques à l'ANPP l'année prochaine

LES MISSIONS de contrôle de qualité des produits pharmaceutiques qui incombent actuellement au Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP), seront transférées à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques à compter de l'année prochaine (ANPP), indique hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Les missions de contrôle de qualité des produits pharmaceutiques qui incombent actuellement au

Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, seront transférées à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques dans un délai d'une année à compter de la date de publication du décret N° 19-190 du 3 juillet 2019, publié au Journal officiel le 7 juillet 2019», précise la même source. En attendant l'accomplissement des procédures du transfert des biens, moyens, personnels et droits du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques à ladite agence,

conformément à l'article 31 qui prévoit une période transitoire d'une année, le LNCPP continuera à exercer ses missions, explique le communiqué. Par ailleurs, le ministère souligne que la création de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques répond à «un besoin de régulation, d'homologation et de contrôle de qualité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, à l'instar de tous les pays du monde». R.N.

L'extension incontrôlée à l'origine de l'enfer des embouteillages

Le parc automobile en hausse

En dépit des efforts énormes déployés par l'Etat depuis longtemps, la circulation routière demeure plus que jamais un sérieux problème, ces dix dernières années. Elle est devenue la réalité quotidienne de tous les Algériens. Embouteillages en cascades. Les axes, les rues et les boulevards sont quotidiennement bloqués. Les routes ne peuvent plus contenir le flux des véhicules et le parc automobile est en constante augmentation. Le grand nombre de voitures se déverse quotidiennement sur la capitale. D'importants bouchons sont observés sur toutes les voies d'Alger entre 7h et 9h, 12h et 13h et à partir de 16h. Cependant, ce n'est pas la capitale seule qui est concernée par le casse-tête de la circulation des personnes et des marchandises à travers les voies de communication. La vérité c'est que pratiquement la plupart des villes algériennes vivent au rythme d'une circulation dense et de bouchons à longueur de journée. Chaque jour, les grandes villes se réveillent sous le poids

des embouteillages. Circuler en voiture est devenu un calvaire pour les automobilistes qui passent des heures à se bousculer en se cognant pare-chocs contre pare-chocs. Une problématique à laquelle même le métro et le tramway lancés dans la capitale ont du mal à remédier. Ceci a naturellement de multiples répercussions directes parfois dramatiques, rien qu'en pensant par exemple aux ambulances qui parfois se trouvent bloquées alors qu'elles doivent sauver des vies humaines cela devrait indigner toute personne qui se respecte. L'expansion du parc automobile ainsi que la concentration des villes et des nouvelles agglomérations, sont les principaux facteurs à l'origine de la congestion routière dans cette partie de la capitale, d'où la nécessité de placer des caméras numériques sur les axes du principal réseau routier, en vue de juguler ce phénomène qui prend de l'ampleur. Selon l'Office national des statistiques, le nombre des véhicules immatriculés et ré-immatriculés atteint 743 994 véhicules au pre-

mier semestre 2018, dont 100 138 nouveaux, enregistrant une hausse de 4 144 unités par rapport au même semestre 2017 (739 850 unités), soit une augmentation de 0,56%. Concernant les immatriculations des véhicules neufs 100 138, l'Office relève une forte augmentation de 100,9% (50 289 véhicules) durant le 1^{er} semestre de l'année dernière contre 48 849 unités à la même période de l'année d'avant. Les immatriculations définitives des véhicules neufs renseignent sur les mises en circulation des véhicules vendus, explique l'Office qui précise que l'examen de ces immatriculations définitives, au regard des importations, fait apparaître qu'une bonne partie des véhicules n'est pas immatriculée au cours de l'année d'importation. Concernant la répartition des immatriculations et ré-immatriculations durant le 1^{er} semestre 2018 selon le genre des véhicules montre que le parc national automobile se compose de plus de 508 092 véhicules de tourisme (68,29% du chiffre glo-

b a l
743 994), de 127 004 camionnettes (17,07%), de 30 386 camions (4,08%), de 7 872 tracteurs agricoles (1,06%), de 8 750 remorques (1,18%), de 7 794 autocars-autobus (1,05%), de 7 702 tracteurs routiers (1,04%) et de 1 048 véhicules spéciaux (0,14%) et enfin de 45 346 motos (6,09%). Pour ce qui concerne la répartition régionale, les cinq premières wilayas qui ont compté le plus grand nombre d'opérations d'immatriculation et de ré-immatriculation durant le 1^{er} semestre 2018 sont celles d'Alger avec 84 969 unités (11,42% de la totalité), suivie de Bliida avec 49 010 (6,59%), de Boumerdes avec 31 596 unités (4,25%), Sétif avec 27 790 unités (3,74%), de Djelfa avec 27 012 (3,63%) et Oran avec 20 524 (2,76%). Le parc national automobile comptait 6 162 542 véhicules à fin 2017, contre 5 986 181 véhicules à fin 2016, en hausse de 2,94% correspondant à une augmentation de 176 361 unités, rappelle-t-on. Meriem Benchaoua

Il a installé les nouveaux président et procureur général près la cour de justice d'Oran

Zeghmati : «L'indépendance du pouvoir judiciaire n'est pas un privilège accordé au juge»

■ *«L'indépendance du pouvoir judiciaire n'est pas un privilège accordé au juge, mais une responsabilité qui lui incombe et l'oblige à trancher le différend qui lui est soumis. Il doit, à la fois, dire le droit et rendre la justice en toute conscience et avec toute neutralité, sur la base du droit et des éléments de preuves qui lui sont présentés, sans influence extérieure, en protégeant les droits et libertés de tout un chacun». C'est ce qu'a déclaré Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à l'occasion de l'installation, hier, de Antar Menaouar et Mohamed Regaz, respectivement nouveau président et procureur général près la cour de justice d'Oran.*

Par Lynda Naili

Dans son allocution prononcée hier à la cour de justice d'Oran, lors de l'installation de Antar Menaouar et Mohamed Regaz, respectivement nouveau président et procureur général de ladite cour, Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a tenu un discours ferme et concis à l'endroit des magistrats, insistant sur l'indépendance de la justice et l'impartialité des juges dans l'exercice de leur fonction. «L'indépendance du pouvoir judiciaire n'est pas un privilège accordé au juge, mais une responsabilité qui lui incombe et l'oblige à trancher le différend qui lui est soumis. Il doit, à la fois, dire le droit et rendre la justice en toute conscience et avec toute neutralité, sur la base du droit et des éléments de preuves qui lui sont présentés, sans influence extérieure, en protégeant les droits et libertés de tout un chacun», a-t-il en effet affirmé. Toutefois, soulignera-t-il, «cette indépendance (du pouvoir judiciaire) ne signifie pas l'isolement du magistrat de la société». «Si le devoir exige au magistrat d'être affranchi de toutes pressions extérieures, le même

devoir n'impose pas un détachement de la société ni un retrait de la vie publique», relèvera-t-il avant d'estimer qu'«il est naturel que la justice sorte hors de ses remparts et observe le large horizon social, tout en respectant l'éthique et le devoir de réserve, selon les spécificités de la fonction». «Le statut de la justice et la charte de déontologie de la profession fournissent, ensemble, l'immunité totale au juge lors de l'exercice de ses fonctions judiciaires et lui garantissent l'indépendance matérielle et morale», enchaînera le ministre de la Justice qui considérera que ces conditions permettent au magistrat de «rester dépendant de sa conscience et de la loi». «Si le peuple a crié de toutes ses forces la nécessité de combattre la corruption, l'économie de la rente et de la tyrannie, il a également appelé à la dignité, à l'égalité des chances, au respect des droits de l'homme et à une justice sociale», a-t-il souligné. Dans ce contexte, se disant convaincu de l'importance des aspirations de la société algérienne en cette période, Zeghmati dit être persuadé que «la demande d'une justice sociale et équitable demeure l'essence même des revendications populaires». Pour rappel, avant-hier, l'adjoint du



Ph.D. R.

premier président de la Cour suprême, Nadir Bouziani, a procédé, en sa qualité de représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, à l'installation des nouveaux président et procureur général de la cour de Jijel, Abdelkhalik Bencheikh et Mouloud Benyahia, en remplacement de Ali Bouchafai et Lotfi Boudjemaâ, appelés à d'autres fonctions. En outre, le premier président de la Cour suprême, Tabi Abderrachid, a procédé pour sa part à l'installation du nouveau président de la cour de justice de Sidi Bel-Abbès,

Benchehida Azzeddine, en remplacement de Bendelaâ Ahmed appelé à d'autres fonctions. De son côté, le nouveau président de la cour d'Adrar, Benyahia Menaouar, a été installé dans son poste en remplacement de Maârouf Tayeb nommé président de la cour de Mostaganem, et ce, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la cour d'Adrar, présidée par le procureur général près la Cour suprême, Abderrahim Madjid, en qualité de représentant du ministre de la Justice.

L. N.

Débarqué dans les différents ports du pays depuis plusieurs mois Le gouvernement ordonne le dédouanement du matériel roulant bloqué

Le Premier ministre Noureddine Bedoui a ordonné, dans un document datant du 14 août en cours, expédié en urgence aux directeurs régionaux des Douanes, le dédouanement des matériels roulants bloqués au niveau des différents postes frontaliers du pays. Le problème de matériels roulants bloqués dans certains ports auquel sont confrontés de nombreux opérateurs économiques connaîtra enfin une issue. Le gouvernement a ordonné son dédouanement. Le Premier ministre insiste sur le caractère «urgent» de cette mesure. La note en question précise qu'il est désormais autorisé de dédouaner le matériel roulant. A ce titre, le matériel concerné a fait l'objet d'une domiciliation bancaire et d'un transfert effectif de devises effectués avant le 27 janvier 2019 et actuellement en souffrance au niveau des zones sous douanes. La mesure concerne

des engins de travaux publics et des tracteurs agricoles bloqués par les douanes depuis le 27 janvier dernier. Les matériels concernés importés par des opérateurs économiques, est actuellement en souffrance au niveau des zones sous douanes, à l'exception des véhicules 4x4, des véhicules utilitaires et des véhicules touristiques. La correspondance affirme que Noureddine Bedoui a donné son accord pour le dédouanement et l'enlèvement des matériels roulants relevant des positions tarifaires 8701, 8702, 8703, 8704 et 8705. Pour plus de précision, le ministre du commerce, Saïd Djellab a précisé qu'il s'agit du matériel «destiné à l'investissement productif». «L'instruction est très claire», insiste-t-il. «Le déblocage concerne notamment des véhicules destinés au parc mobile des sociétés et non pas des matériels ou des biens utilisés comme outils de

production», a souligné à l'APS une source de la Direction du commerce. Conformément à une disposition de la loi de finances de 2019, le décret exécutif de janvier 2018, portant sur les marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, avait été modifié par un autre décret exécutif daté du 27 janvier 2019, rappelle-t-on. La liste des marchandises soumises à la suspension temporaire à l'importation a été ainsi remplacée par une autre liste beaucoup plus réduite qui concerne uniquement quelques types de véhicules touristiques et utilitaires, relevant des cinq positions tarifaires en question.

Djellab confirme le retour à l'importation des véhicules de moins de 3 ans

Le ministre du Commerce,

Saïd Djellab, a confirmé, hier, le retour à l'importation des véhicules de moins de trois ans, expliquant que la mesure «est en bonne voie». Il a rassuré sur la probabilité d'intégrer la mesure dans la loi de finances. «Nous sommes en train de mettre en place le dispositif technique et juridique pour soumettre le dossier au Premier ministre et la mesure sera probablement intégrée dans le projet de loi de finances 2020», a-t-il expliqué. L'un des objectifs de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, est de faire pression sur les prix des véhicules fabriqués localement, selon le ministre du Commerce. Cela va constituer, à ses dires, un facteur externe favorisant la baisse des prix et permettre de donner une chance au citoyen d'acquérir un véhicule selon ses moyens.

La conception en cours d'éla-

LA QUESTION DU JOUR

Trump adoucit le ton avec l'Iran

Suite de la page une

Maintenant, force est de constater que le président américain ne semble pas en vouloir particulièrement à Gibraltar, et partant à la Grande-Bretagne, pour avoir relâché le tanker iranien en dépit du mandat de saisie émis par la justice de son pays. Non seulement, il n'est allé d'aucun reproche envers les deux, mais il a profité de l'occasion pour parler des Iraniens en termes plutôt flatteurs. Il croit même savoir qu'ils ne demandent pas mieux que d'entrer en dialogue avec les Etats-Unis, mais qu'en gens fiers et insoumis, ils ne savent pas comment faire. Pour la première fois, Donald Trump a parlé d'eux dans le style assez condescendant qu'il emploie désormais quand il s'agit des Nord-Coréens. Ce n'est pas avec cette nouvelle approche qu'il pourra les amener à être demandeurs de ce même dialogue auquel lui-même aspire à entamer avec eux. Ali Khamenei a dit clairement à quelle condition son pays consentirait à renouer le dialogue avec les Etats-Unis : dans la mesure où ceux-ci lèvent les sanctions économiques qu'ils ont rétablies en sortant de l'accord de 2015. A moins de cela, pas question pour les Iraniens de renégocier quoi que ce soit avec l'administration Trump. Pour ce qui concerne plus particulièrement le président américain, il y a fort à parier qu'il aura de plus en plus tendance à tenir le langage qu'il vient d'inaugurer en direction des Iraniens au fur et à mesure que se rapproche l'élection présidentielle. Rester en bons termes avec le président nord-coréen, Kim Jong-un, quoi que fasse celui-ci, et à tout le moins se remettre à parler avec les Iraniens, voilà deux réalisations dont les électeurs pourraient bien se souvenir dans la solitude de l'isolement. Trump a peut-être tout faux, comme n'ont cessé d'affirmer ses détracteurs américains, mais il est une chose qu'il faut bien lui reconnaître, celle d'avoir compris que les Américains n'attendent plus de leurs dirigeants de provoquer des guerres à l'étranger.

M. H.

boration par les ministères des Finances et du Commerce inclut également le passage par voie bancaire pour le paiement des véhicules importés ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de transaction. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre d'une «vision globale» sur l'industrie des véhicules, en cours de préparation, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD.

Louiza Ait Ramdane

Viandes putréfiées des bêtes sacrifiées

Le ministre de l'Agriculture évoque «des cas rares et isolés»

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a affirmé, hier à Alger, que les cas de viandes putréfiées des bêtes sacrifiées durant l'Aïd El Adha 2019 étaient «rares et isolés», souvent dus «au non-respect des normes sanitaires dans l'opération de sacrifice», indiquant qu'une «enquête approfondie sera ouverte à ce sujet».

Par Farida Y.

Intervenant à l'issue d'une réunion consacrée à l'évaluation des mesures prises dans le cadre de l'Aïd El Adha 2019, le ministre a déclaré que les cas de taches verdâtres apparues sur les viandes des bêtes sacrifiées durant l'Aïd El Adha de cette année «représentent un taux faible par rapport au nombre de bêtes sacrifiées qui s'élèvent à environ 5 millions de têtes». Lors de cette réunion à laquelle ont assisté les représentants des professionnels et de la Chambre nationale d'agriculture, des représentants de

2^e journée de l'Afrique organisée à New York L'ONU salue la «contribution active» de l'Algérie

L'ORGANISATION des Nations unies a salué, par la voix du sous-secrétaire général, conseiller spécial pour l'Afrique, M^{me} Bience Gawanas, la participation et la «contribution active» de l'Algérie à la 2^e journée de l'Afrique, organisée à New York le 17 juillet, en marge du Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Dans une lettre adressée dimanche au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Beladehane, la responsable onusienne a indiqué que la contribution de l'Algérie «était aussi magistrale que significative». Axée sur le thème de l'événement «Renforcer les partenariats pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 en Afrique», la communication prononcée par M. Beladehane, écrit M^{me} Gawanas, «a notamment permis d'identifier les bonnes pratiques et les défis auxquels fait face le continent dans le cadre de la mise en œuvre conjointe du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 en Afrique». La participation algérienne, affirme la sous-secrétaire générale des Nations unies, témoigne du «ferme engagement» de l'Algérie et de son «indéfectible soutien» pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

R. N.

l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) et des services vétérinaires du ministère, le ministre a fait savoir que ces cas sont dus «le plus souvent» au non-respect des normes sanitaires dans l'opération de sacrifice, annonçant l'ouverture d'une enquête approfondie pour examiner ces cas en coordination avec l'organisation des consommateurs. Dans ce cadre, le premier responsable du secteur a appelé à l'importance d'organiser des sessions de formation et d'encadrement concernant l'opération de sacrifice sain des bêtes de l'Aïd ainsi que l'opération de leur dépouillement, afin d'éviter l'apparition de ces cas à l'avenir. L'opération d'achat et de sacrifice des bêtes de l'Aïd de cette année était «réussie par rapport aux années précédentes», tant en termes de disponibilité et de qualité des bêtes que des prix qui «étaient raisonnables et à la portée de la majorité des familles algériennes», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture s'est félicité des efforts de tous les intervenants dans l'organisation et l'encadrement de cette opération, «notamment les éleveurs et les agriculteurs ainsi que l'Apoce et les vétérinaires et même les consommateurs à travers leur totale adhésion et leur degré de conscience en se rendant vers les points de vente agréés». Il a rappelé que 1 200 points de vente principaux ont été assurés



PHOTO: R.

ainsi que toutes les conditions sanitaires pour garantir la qualité du bétail à travers la mobilisation des médecins vétérinaires et la mise à contribution des représentants des associations et des organisations de protection du consommateur. A ce propos, M. Omari a indiqué que pas moins de 11 000 vétérinaires ont été mobilisés durant l'Aïd El Adha, dont 2 000 relevant du secteur public et 9 000

de celui privé, ajoutant que des mesures réglementaires seront prises à l'avenir. Concernant les démarches de développement de la filière d'élevage camelin et caprin, le ministre a indiqué que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour la soutenir davantage, ajoutant qu'il a donné des instructions pour entamer l'application des mesures prises concernant l'approvisionnement des wilayas du

Sud en orge, la réalisation des points d'alimentation en eau, le suivi de la couverture vétérinaire des camélins et caprins et la relance du conseil national de la filière camélin. Le ministre a plaidé pour la hausse du taux de couverture sanitaire des bétails notamment au Sud et dans les zones frontalières en manque de vétérinaires.

Farida Y.

Pour une transition démocratique effective

Le FFS appelle à un dialogue «sérieux et inclusif»

Le Front des forces socialistes (FFS) a appelé hier à ouvrir un dialogue «sérieux, inclusif, transparent et sans préalables», pour une «transition démocratique effective» en Algérie. Dans une déclaration signée par son premier secrétaire national, Hakim Belahcel, à la veille de la célébration du double anniversaire du 20 août (l'offensive du

Nord-Constantinois 1955 et le congrès de la Soummam 1956), le FFS a invité le pouvoir en Algérie «à ouvrir un dialogue sérieux, inclusif, transparent et sans préalables, pour une transition démocratique effective, et ce, après avoir pris les mesures d'apaisement nécessaires à la réussite d'un tel dialogue». Il cite, parmi ces mesures, la libération

des personnes interpellées et «le respect des libertés d'expression, de réunion et de manifestation». Le FFS a exprimé, à l'occasion de la commémoration du 20 août, «son fort engagement et sa ferme détermination à accompagner le peuple algérien dans sa lutte pacifique pour l'avènement de la deuxième République et l'édification d'un Etat de droit

et de liberté». Il a tenu, par ailleurs, à rendre hommage au peuple soudanais, à sa classe politique et à la société civile, à l'occasion de la signature de l'accord de paix entre le Conseil militaire et l'opposition au Soudan, permettant un transfert du pouvoir aux civils dans ce pays après une crise de plusieurs mois.

Samia F.

Incendies en milieu hospitalier

Le ministère de la Santé appelle à des mesures préventives

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé l'ensemble des directions du secteur «à prendre les mesures opérationnelles et préventives nécessaires pour lutter contre les incendies en milieu hospitalier», a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le ministère a appelé, conformément à une note publiée le 1^{er} août 2019, à la prise de mesures

préventives, consistant en «le contrôle des équipements et matériel de lutte contre les incendies, la vérification du bon fonctionnement des moyens de communication au niveau de toutes les unités et services, du réseau téléphonique interne (fixe) et de l'opérationnalité des systèmes d'alerte», ajoute le communiqué. Le ministère a souligné l'importance de «débarrasser les éta-

blissements de santé des objets non utilisés et des produits périmés, et de veiller à un stockage des produits inflammables conforme aux normes en vigueur, en sus d'assurer une bonne gestion des déchets hospitaliers contenant des produits chimiques». Le ministère a préconisé «la réparation des pannes, notamment électriques, pour prévenir d'éventuels court-cir-

cuits, souvent à l'origine d'incendies». Le ministère a souligné que ces «instructions devraient figurer parmi les priorités et préoccupations des responsables pour veiller à la sécurité et à la protection des personnes et des biens», appelant «à la formation des agents de sécurité en coordination avec les services compétents».

A. O.

Allemagne

Une récession «possible» au troisième trimestre

■ L'économie allemande pourrait entrer en récession au troisième trimestre, a prévenu lundi la Banque centrale nationale, alors que le débat sur des mesures gouvernementales de soutien à l'économie enfle à Berlin.

Par Salem K./APS

«L'économie pourrait à nouveau se contracter» cet été après un recul de 0,1% du PIB allemand au deuxième trimestre, a indiqué dans son rapport mensuel la Bundesbank. Une récession est définie sur le plan technique par deux trimestres d'affilée de recul du Produit intérieur brut. L'Allemagne, dont l'économie repose surtout sur les exportations dans le secteur industriel, est fortement pénalisée par la guerre commerciale entre deux de ses principaux clients, les Etats-Unis et la Chine. Cette dégradation économique ravive depuis plusieurs jours à Berlin le débat politique sur la nécessité d'abandonner le dogme allemand de l'équilibre budgétaire, en recourant à la dette pour soutenir la conjoncture ou, à tout le moins, compenser les effets négatifs de la récession qui se profile. L'Allemagne peut, sur le papier, se le permettre après cinq années consécutives de comptes budgétaires excédentaires et des taux d'intérêts pour les emprunts à long terme extrêmement attractifs pour l'Etat fédéral. Officiellement, le gouvernement continue d'affirmer qu'il n'est pas question de remettre en cause la politique menée depuis plusieurs années et prévue jusqu'à au moins 2021 d'un budget fédéral au moins à l'équilibre, sans recours à de l'endettement supplémentaire. Mais selon l'hebdomadaire Der Spiegel paru ce week-end, qui cite des sources proches du dossier, la chancelière conservatrice, Angela Merkel, et son ministre des Finances social-démocrate, Olaf Scholz, sont en fait prêts à y renoncer si le pays entre en récession. M. Scholz a paru du reste ce week-end préparer les esprits à un recours à l'endettement en cas de crise sévère, dès lors que l'Allemagne resterait dans les clous européens avec une dette globale ne dépassant pas la limite fixée de 60% du PIB. «Il est parfois important, lorsque par exemple les choses changent du tout au tout, qu'on ait suffisamment de force pour réagir», a-t-il dit lors d'une journée porte ouverte à son ministère. «Si nous avons en Allemagne un endettement qui est inférieur à 60% de notre PIB, il s'agit alors de la force dont nous avons besoin en cas de crise pour y faire face avec toute la vigueur nécessaire», a ajouté le ministre, soulignant à titre d'exemple que l'Allemagne avait été en mesure de dégrader 50 milliards d'euros pour répondre à la crise financière de 2008/09. Plusieurs responsables sociaux-démocrates souhaitent, en particulier, que l'Allemagne puise dans ses réserves pour financer un plan de lutte contre le réchauffement



PH.D.R.

climatique ou des travaux d'infrastructure. Les conservateurs d'Angela Merkel s'y sont refusés jusqu'ici, un abandon du dogme du budget équilibré paraissant dans l'immédiat peu

probable alors que se profilent des élections régionales importantes en septembre et octobre

et qu'une partie importante de l'opinion y reste très attachée. S. K./APS

Le marché tourné vers la Fed et la BCE

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait légèrement hier face au dollar, au début d'une semaine dominée par la communication des banques centrales. Vers 09h00 GMT, l'euro gagnait 0,13% face au billet vert, à 1,1105 dollar. «Ces dernières semaines, le dollar a profité du fait que l'économie américaine se porte de toute évidence mieux que les autres grandes économies, et notamment mieux que l'Europe, où l'Allemagne pourrait tomber en récession technique au troisième trimestre», ont résumé Lee Hardman et Fritz Louw, analyste pour MUFG. Le Produit intérieur

brut (PIB) de la première économie européenne s'est en effet contracté de 0,1% au deuxième trimestre par rapport au précédent, selon des données publiées la semaine dernière. Cependant, une «information concernant un plan de relance allemand en cas de récession de l'économie du pays a offert un soutien à la monnaie commune à la fin de la semaine dernière», a ajouté Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group, en référence à un article de l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, publié vendredi. Ce plan pourrait néanmoins ne pas voir le jour

avant plusieurs mois et il est probable que la Banque centrale européenne ait à agir avant, ce qui pèsera sur l'euro, a ajouté M. Lawler. Une politique monétaire plus accommodante, dans le but de stimuler la croissance, rend la devise concernée moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. Plus tard dans la semaine, les investisseurs «scruteront attentivement la dernière mise à jour de la communication de la Fed et de la BCE», ont expliqué les analystes de MUFG. Mercredi, la Réserve fédérale américaine publiera le compte-rendu de sa précédente

réunion de politique monétaire, tandis que la BCE fera de même jeudi. Mais c'est surtout le symposium de Jackson Hole, la grande messe annuelle des banquiers centraux qui se tient aux Etats-Unis en fin de semaine, qui concentrera toute l'attention, ont relevé plusieurs analystes. «Beaucoup s'attendent à ce que le président de la Fed, Jerome Powell, rassure tout le monde en donnant une vision claire de l'état et de la santé de l'économie», a souligné Pierre Veyret, analyste pour ActivTrades.

Mahi O.

Pétrole

Le panier de l'Opep progresse à plus de 59 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a progressé à 59,13 dollars le baril vendredi, contre 58,87 dollars jeudi dernier, a indiqué lundi l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Orientale (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale),Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Les prix de l'or noir ont terminé la semaine en légère hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 58,64 dollars à Londres, en hausse de 0,7% par rapport à la clôture de jeudi. A

New York, le baril américain de WTI pour livraison en septembre s'échangeait à 54,87 dollars, 0,7% de plus que la veille. Sur la semaine, le baril de Brent a pris 0,2% et celui de WTI 0,7%. Pour la séance de lundi, les prix ont débuté la semaine en hausse en cours d'échanges européens, après qu'une installation gazière saoudienne a été attaquée par des drones. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 59,02 dollars à Londres, en hausse de 0,65% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en septembre s'échangeait à 55,24 dollars, 0,67% de plus que vendredi. Au niveau de l'Opep, la production de pétrole des pays de l'Organisation a de nouveau baissé en juillet, en raison notamment d'un net ralentissement en Arabie saoudite, selon le dernier rapport de l'Opep. L'Arabie saoudite a ainsi vu sa production reculer de 134 000

barils par jour (b/j) entre juillet et juin, pour s'établir à 9,698 millions b/j. D'autre part, la production a poursuivi son érosion en Iran (-47 000 b/j), touché par le rétablissement de lourdes sanctions économiques depuis le retrait des Etats-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien. Elle a en revanche progressé en Irak (+32.000 b/j) et en Algérie (+22.000 b/j). Au total, la production d'or noir de l'Opep a baissé de 246.000 b/j en un mois pour s'établir à 29,609 millions b/j. L'Organisation a par ailleurs légèrement revu à la baisse l'estimation de la croissance de la demande mondiale en 2019, tout en maintenant sa projection inchangée pour 2020. L'Opep et ses dix partenaires à leur tête la Russie ont décidé de prolonger leur accord de réduction de la production pour une durée de 9 mois à partir du 1er juillet tout en adoptant une charte de coopération. L'Organisation avait convenu, en décembre 2018, avec dix

pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Une nouvelle réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMCC) est attendue en septembre prochain à Abou Dhabi (Emirats-ArabeUnis). Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela. Il est également attendu la tenue de deux rencontres de l'Organisation les 5 et 6 décembre prochain à Vienne. Il s'agit de la 177e conférence de l'Opep et la 7e rencontre ministérielle des pays Opep et non-Opep.

A. Y/R E.

M'sila

El gasba, instrument musical phare des fêtes de la région du Hodna

■ *El Gasba (flûte) est de tous les instruments musicaux traditionnels celui qui occupe les devants des spectacles «communautaires» dans la région du Hodna (wilaya de M'sila et alentours) chaque été à l'occasion des fêtes de mariage, reléguant au second plan synthé, guitare électronique et autres instruments modernes.*

Par Nassima A.

Instrument à vent en roseau, plante poussant le long des berges des oueds d'Algérie et du Maghreb, el gasba semble avoir été toujours utilisée par les habitants du Maghreb, notamment les populations bédouines nomades qui en font usage lorsqu'ils mènent paître leurs troupeaux et pendant leurs fêtes. Pour Abderrachid Merniz, directeur de CEM et chanteur du genre bédouin «Ayey», «même si les roseaux poussent un peu partout dans le Hodna, peu d'artistes savent en faire des flûtes», ajoutant qu'en règle générale ces artisans sont eux-mêmes des flûtistes confirmés. «Lorsque l'artisan ne sait pas en jouer, il est obligé de faire appel au service d'un flûtiste pour tester son instrument», souligne-t-il. Ces artisans choisissent soigneusement le tube de roseau idéal «qui doit être femelle et de large diamètre», explique Merniz tout en relevant qu'el gasba compte de six à huit trous de jeu et est plus longue que le ney (instrument à vent) et est tenue différemment par le joueur. Une relation d'intimité singulière lie el gasba au berger qui trouve, dans cet instrument, un moyen de briser la monotonie de sa longue solitude



Ph. D. R.

Jouer de la flûte, souffle puissant et gestion continue de la respiration

sur les vastes et infinies steppes n'ayant toutefois pour auditeurs que ses bêtes. Chaque berger fait son apprentissage du jeu sur la flûte auprès d'un autre berger plus ancien en s'initiant d'abord au chantonnets légères qui ne nécessitent pas l'usage de la totalité des trous de jeu avant de passer aux morceaux plus savants. De ce fait, les plus virtuoses flûtistes du Hodna ont toujours été, ou sont encore des bergers, les deux activités étant très compatibles. Pasteurs durant le jour, ces flûtistes deviennent artistes la nuit.

Dans les milieux artistiques, les instrumentistes savent communément que celui qui joue de la gasba, flûte assez longue, se retrouve contraint à plier constamment son cou vers la droite pour souffler. Avec les années, le flûtiste finit par conserver inconsciemment cette position penchée du cou, même lorsqu'il marche ou parle comme si les muscles de son cou s'étaient «sclérosés». Outre des

doigts assez longs, le flûtiste doit avoir un souffle long, puissant et gérer au mieux le travail alternatif de sa respiration pour pouvoir jouer, maintenant ainsi la posture inclinée du cou tout le temps que dure le spectacle sans montrer des signes de fatigue. Gaieté des fêtes et des rencontres joyeuses communautaires, el gasba s'accompagne presque toujours du bendir (instrument traditionnel à percussion) qui donne la mesure et sert aussi à renvoyer l'écho des sons de la gasba lorsque le flûtiste en place l'extrémité au milieu du bendir dont les tapes de percussions

produisent des effets acoustiques mélodieux. Plusieurs maximes populaires dans le Hodna, toujours en vogue, révèlent la place qu'occupent cet instrument et son joueur dans l'imaginaire collectif. Ainsi, pour signifier que la chose va de soi l'on dit «N'fou kharedj kharedj» (l'air s'écoule certainement vers l'extérieur). Pour indiquer qu'une personne manque de rectitude morale, d'aucuns utilisent cet adage : «Maawaj ki ragbat el-gassab» (Il est fléchi comme le cou du flûtiste) et, enfin, pour souligner que l'effort est fait sans peine le dicton populaire renvoie à «Sir ya gassabi sir» (Va, ô mon flûtiste, va).

N. A./APS

Ouargla Délivrance de 50 permis de conduire biométriques à Zaouia El Abidia

UN PREMIER quota de 50 permis de conduire biométriques a été délivré par la commune de Zaouia El Abidia, dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale. Un nombre de 18 permis biométrique a été déjà distribué au profit des nouveaux demandeurs de permis de conduire et ses catégories, a expliqué le chef de service de délivrance des documents biométriques de cette commune, Salah Mohamed, ajoutant que 86 dossiers de demande de permis biométrique ont été accueillis à ce jour par ce service. Cette opération, qui sera élargie pour toucher prochainement l'ensemble des communes de la wilaya, concernera par la suite le renouvellement des anciens permis de conduire. Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant la modernisation de l'administration et la généralisation de ce document biométrique à travers l'ensemble des wilayas du pays. La délivrance de ce document biométrique devra contribuer à l'amélioration des prestations offertes au citoyen, assurer une fluidité dans l'établissement des documents de conduite de véhicules et le contrôle de l'exploitation des données concernant l'état du pointage.

R. R.

Oum el Bouaghi

Réception fin 2019 des projets annexes du barrage Ouarkis

Les projets annexes du barrage Ouarkis d'Ain Fekroune (Oum El Bouaghi) devant alimenter les cinq plus grandes communes de la wilaya, seront réceptionnés «au plus tard à la fin de l'année en cours», a indiqué dimanche le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam. «Un délai d'un mois a été donné aux entreprises chargées de réaliser les raccordements nécessaires au transfert d'eau vers les communes ciblées et le reste du projet, entre autres les réservoirs,

sera réceptionné d'ici la fin de l'année», a précisé le ministre, lors de son inspection de la Station de traitement des eaux du barrage Ouarkis, dans la commune d'Ain Fekroune. Le premier responsable du secteur, qui a ordonné sur site la résiliation du contrat de deux entreprises pour «non-respect des délais impartis», a mis en demeure les autres entreprises récalcitrantes chargées de ce mégaprojet des transferts des eaux depuis le barrage de Beni Haroun (Mila). La

parachèvement de la première tranche de ces travaux permettra de mobiliser un volume d'eau de 138 000 m³, qui sera réparti sur les communes d'Ain Beida, Ain M'illa, Ain Kercha, Ain Fekroune et le chef-lieu de wilaya avec une dotation quotidienne oscillant entre 10 000 et 20 000 m³, pour atteindre le H24 d'ici la finalisation de ce projet, selon les explications fournies. Lors de son inspection de la station de traitement des eaux usées (STEP) de la commune d'Ain Beida, dont

les eaux assurent actuellement l'irrigation de 180 hectares de terre agricole, le ministre a instruit d'augmenter le volume d'eau traité à travers la réalisation de nouveaux collecteurs. M. Hamam a indiqué qu'à moyen terme la STEP devra assurer une irrigation de 250 ha pour atteindre 1 000 ha, appelant les agriculteurs de la région à se constituer en association pour «mieux débattre des problèmes du secteur notamment l'irrigation».

Samy Y.

Guelma

Plus de 200 hectares de forêt ravagés par 4 incendies

Au total, 206 hectares de surface forestière ont été réduits en cendres dans quatre incendies distincts qui se sont déclarés au cours des dernières 24 heures dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le bilan le plus lourd des pertes occasionnées par les feux de forêt a été enregistré dans la commune de Bouhamdane où 140 hectares d'arbres de chêne-liège et 40 hectares de broussailles ont été décimés lors d'un incendie qui s'était déclenché hier en début d'après-midi dans les mon-

tagnes de Kaf Serak, situées à 40 km au sud du chef-lieu de wilaya, a fait savoir la même source. L'opération d'extinction des feux, qui a connu la participation de citoyens, a nécessité la mobilisation de 60 sapeurs pompiers et l'intervention des colonnes mobiles des wilayas de Guelma, Skikda, Annaba, ainsi qu'un hélicoptère bombardier d'eau de la Protection civile, appelé en renfort de l'unité secondaire de Hammam Debagh pour circonscire les flammes, a précisé la source, notant que l'incendie a été maîtrisé samedi soir aux envi-

rons de 21 heures 35 minutes. Durant le même jour, trois hectares de liège ont été détruits dans un incendie qui s'était déclaré aux environs de 14 heures dans la réserve de Beni Salah, située à l'extrême Est de la wilaya, a-t-on ajouté, soulignant que cet incendie a été maîtrisé aux alentours de 21 heures grâce à l'intervention de la colonne mobile de la commune de Guelma. Les pompiers de l'unité secondaire de Hammam N'Bail sont intervenus samedi après-midi pour éteindre un autre feu de forêt qui avait rava-

gé 15 hectares d'herbes sèches et de broussailles dans le village de Lamcène (commune d'Oued Cheham), selon la cellule de communication de la Direction de la Protection civile. Deux hectares de broussaille et un demi-hectare de liège ont également été ravagés par un incendie qui s'était déclaré dans la localité de Djebel Bouâsloudj (commune de Roknia), a-t-on affirmé de même source, signalant que le feu de forêt a été circonscrit par les éléments de l'unité secondaire de Hammam Debagh.

A. O.

Sahara occidental

Bolton n'est pas le seul responsable américain à ne plus vouloir ignorer le conflit

■ *L'écrivain et journaliste américain au Washington Times, David Keene, a évoqué la question du Sahara occidental dans un long article intitulé «La dernière colonie en Afrique», dans lequel il a déclaré que le Maroc continue à entretenir le désastre humanitaire qu'il a créé au Sahara occidental et John Bolton n'est pas le seul responsable américain à ne plus vouloir ignorer le conflit.*

Par Sara B.

Dans son article de fond qui traite de l'occupation marocaine des territoires du Sahara occidental et de la répression qu'elle exerce contre la population qui rejette son occupation, publié cette semaine sur le site Web de The American Spectator, David Keene est revenu sur l'histoire et les origines du conflit au Sahara occidental. «Lorsque l'Espagne a renoncé à sa colonie, le Maroc l'a envahie en entamant une guerre de vingt ans avec les Sahraouis tout en essayant de transformer l'ancienne colonie en un territoire marocain. C'était une guerre brutale au cours de laquelle des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sahraouis ont fui le combat pour se réfugier en Algérie, où ils vivent encore dans des camps de réfugiés administrés par l'ONU et rêvent de rentrer chez eux», a écrit le journaliste américain. Plus tard, David Keene, souligne qu'«au départ, le Maroc a revendiqué des droits juridiques et historiques sur le territoire, mais ces affirmations ont été jugées absurdes par la Cour internationale de Justice dans son avis de 1975, qui a été approuvé par toutes les autres cours». «Après l'effondrement de l'Union soviétique et l'émergence de l'Algérie en tant qu'allié stratégique des Etats-Unis dans la région, l'argument a changé : les diplomates marocains ont averti que la survie de la monarchie marocaine était en jeu, car renoncer au Sahara occidental entraînerait inévitablement sa disparition», a expliqué le célèbre journaliste américain.

Rabat a dépensé des dizaines de millions de dollars en lobbying

«Le Maroc n'a pas l'intention de permettre aux Sahraouis de voter pour leur avenir. Les diplomates marocains démontrent depuis des années que Rabat



acceptait le principe de l'autodétermination mais constituait des dizaines d'obstacles à la mise en œuvre effective du vote», indique David Keene, rappelant que les autorités marocaines ont récemment annoncé que l'option référendaire était «dépassée». Le célèbre journaliste américain David Keene a détaillé que la stratégie du régime marocain se résume à «tout faire pour saper toute action contribuant à la solution de la question saharienne. A terme, le monde acceptera le statu quo comme légitime». Pour ce faire, ajoute David Keene, Rabat a dépensé des dizaines de millions de dollars en lobbying pour persuader les décideurs politiques de Washington de ne rien faire pour résoudre le conflit sahraoui. Mais les manœuvres marocaines ont été sapées par la nomination par le président américain Donald Trump de John Bolton, au poste de président du Conseil de sécurité nationale, a ajouté M. Keene, poursuivant : «Le journaliste français qui se trouvait à Rabat lorsque la nouvelle de la nomination est arrivée au Maroc m'a dit qu'ils (les Marocains, ndlr) consi-

déraient cette nomination comme «inquiétante» et «irréaliste» (...) Ils savent que Bolton insiste depuis des années pour trouver une solution aux Sahraouis, car, souligne M. Keene, il comprend leur détresse et parce que la confrontation en cours constitue une menace pour la stabilité régionale en Afrique du Nord et, aussi, pour les intérêts américains». John Bolton a traduit son intérêt sur le terrain pour la cause sahraouie, ajoute l'article, de deux manières : chaque année, les Nations unies devraient voter pour prolonger le mandat de la Minurso, permettant ainsi de continuer à soutenir les réfugiés sahraouis, mais l'année dernière avec Bolton en position d'influence, les Etats-Unis ont demandé de réduire le mandat de la Minurso à six mois au lieu d'un an. La deuxième manière a consisté à sensibiliser les parties (le Maroc et le Front Polisario) sur le fait que les Etats-Unis veulent aller de l'avant pour permettre une solution de sortie de l'impasse pour organiser le référendum d'autodétermination. Dans son article, David Keene a

également évoqué les décisions de la Cour de justice des Communautés européennes, qui confirmaient que le Sahara occidental et le Royaume du Maroc étaient des entités distinctes et que tout accord entre l'UE et le Royaume du Maroc couvrant les eaux territoriales du Sahara occidental sans le consentement des Sahraouis était invalide et illégal.

Répression abusive et violence excessive

Abordant les manifestations sahraouies lors de la célébration pacifique, le 19 juillet dernier, de la victoire de l'équipe algérienne de football en finale de la CAN face au Sénégal (1-0), dans les territoires occupés du Sahara occidental, l'auteur a indiqué que les forces de répression marocaines ont utilisé une violence excessive pour disperser des manifestants sahraouis non armés, citant des témoins à Amnesty International, qui ont confirmé que «les forces auxiliaires marocaines ont commencé à pourchasser des manifestants avec des véhicules de la police et renversé au moins trois

personnes». Le Maroc est accusé d'avoir créé une atmosphère d'oppression et d'horreur au Sahara occidental, après l'assassinat en marge de la célébration pacifique de la victoire de l'équipe algérienne de football, d'une jeune sahraouie, Sabah Othman Omeida, par les forces de répression marocaines dans la ville de Laâyoune occupée alors que plusieurs autres Sahraouis ont été blessés. Sabah Othman, 23 ans, a été victime un accident mortel intentionnel provoqué par la police marocaine, qui a foncé sur la foule à pleine vitesse, selon des sources médiatiques sahraouies sur place. David Keene a affirmé que ces violations, si elles se produisaient aux Etats-Unis ou dans un tout autre pays, seraient le sujet de conversation des médias internationaux, mais le Maroc, affirme le rédacteur en chef du «Washington Times», applique systématiquement la politique de black-out dans les territoires occupés du Sahara occidental et empêche les journalistes internationaux et les observateurs d'y entrer.

S. B./APS

Tunisie

La place des femmes en politique

En Tunisie, malgré la parité, instaurée en 2018 pour les élections municipales, il semble y avoir une régression de la participation politique des femmes pour les élections législatives à venir. Elles représentent 16% des têtes de listes, ce qui est plus qu'en 2014 et en 2011, mais sont moins nombreuses dans le reste des listes. En tout, les femmes ne représentent que 5% des candidats en 2019. Le difficile engage-

ment au sein des partis, à mener de front avec la vie de famille, de même que la violence politique sont les principales raisons de cette situation. A l'approche des élections présidentielles et législatives, plusieurs associations féministes mais aussi des membres de partis politiques se questionnent sur l'engagement politique des femmes, en baisse depuis la révolution, selon Dorra Mahfoudh, sociologue. «Il y a des

obstacles d'ordre culturel qui font que l'on voit mal les femmes en politique. Il y a la violence politique aussi. Les femmes ont peur de la violence, elles ont peur du discrédit. Celles qui s'engagent sont celles qui ont dépassé ces divers obstacles», nous explique-t-elle. Et même pour celles qui s'engagent, le chemin reste difficile. Sur 219 partis en Tunisie, seulement 3 sont présidés par des femmes. Hella Ben Youssef

Quardani est vice-présidente d'un parti et candidate pour les législatives. Pour en arriver là, le combat a été long. «Je peux vous assurer qu'aucune femme ne peut dire qu'elle n'a pas subi une violence, surtout verbale, dans n'importe quel parti, de tous les bords», affirme-t-elle. Cette année, deux femmes sont candidates à la présidentielle. Halima Jouini, militante de la Ligue tunisienne des Droits de l'homme, attend beau-

coup d'elles. «Nous attendons aussi des candidates, que ce soient pour les législatives ou les présidentielles, qu'elles défendent ouvertement les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes», souligne-t-elle. L'enjeu sera aussi d'amener l'électorat féminin à voter. Il y a plus d'électrices que d'électeurs mais le taux de participation des femmes au vote est souvent inférieur à celui des hommes. RFI



Soudan

Ouverture d'un procès Béchir, le premier acte de la transition retardé

■ Le procès pour corruption du président déchu Omar el-Béchir, au pouvoir durant trois décennies, s'est ouvert hier au Soudan, où le processus de transition vers un pouvoir civil attend toujours son premier acte concret avec la désignation des membres du Conseil souverain.

Par Rosa C.

L'ex-chef de l'État, déposé par l'armée le 11 avril en réponse à des manifestations massives, est arrivé en matinée devant un tribunal de Khartoum, escorté par un imposant convoi militaire, a constaté un journaliste de l'AFP.

Détenu dans une prison de Khartoum, M. Béchir, 75 ans, a été informé par le parquet qu'il faisait face à des accusations de « possession de devises étrangères, de corruption et trafic d'influence ».

En charge de l'instruction, le brigadier Ahmed Ali a affirmé devant la cour que M. Béchir avait reçu 90 millions de dollars du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane.

Le procès de l'ancien président devait s'ouvrir samedi, jour de la signature d'un accord de transition historique entre le Conseil militaire au pouvoir depuis avril et la contestation. Mais il avait été reporté sine die.

Fin avril, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah al-Burhane, avait

affirmé que l'équivalent de plus de 113 millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de l'ex-président à Khartoum.

En mai, le procureur général avait également déclaré que M. Béchir avait été inculpé pour des meurtres commis lors des manifestations antirégime ayant conduit à son éviction, sans que l'on sache quand il devra répondre de cette accusation.

Amnesty International a averti la semaine dernière que son procès pour corruption ne devait pas détourner l'attention des accusations plus lourdes auxquelles il est confronté à La Haye.

M. Béchir, qui a dirigé le pays d'une main de fer après un coup d'État soutenu par les islamistes en 1989, fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale (CPI), pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, au cours de la guerre au Darfour (ouest), où une rébellion a éclaté en 2003. L'ONU affirme que le conflit a fait plus de 300 000

morts et 2,5 millions de déplacés, et que des centaines de milliers de personnes vivent encore dans des camps misérables et appauvris plus d'une décennie et demie plus tard.

La CPI exige depuis des années que M. Béchir soit jugé, et a renouvelé son appel depuis sa chute.

Amnesty a appelé les nouvelles institutions de transition au Soudan à ratifier le Statut de Rome de la CPI, ce qui permettrait de transférer M. Béchir à ce tribunal international.

Les protestations contre le régime d'Omar el-Béchir avaient éclaté le 19 décembre, après que son gouvernement a triplé le prix du pain. Elles se sont poursuivies après sa chute en avril, afin d'obtenir un transfert du pouvoir aux civils, et ont abouti samedi à la signature d'un accord entre les généraux au pouvoir et la contestation.

Des milliers de Soudanais ont célébré cet accord historique, mais la désignation attendue dimanche du Conseil souverain censé piloter cette transition a été retardée, l'une des cinq personnes choisies par le mouvement de contestation ayant décliné l'offre.

La composition complète était prévue hier.

Le Conseil souverain doit être constitué de six civils et cinq militaires et sera d'abord dirigé pendant 21 mois par un général, puis par un civil pendant les 18



PH. > D. R.

mois restants. Il devra superviser la formation d'une administration civile de transition, notamment du gouvernement.

La cérémonie de signature officielle de l'accord samedi a eu lieu en présence de nombreux dignitaires étrangers, signe que le Soudan pourrait tourner la page de son isolement sous le régime Béchir. Mais, en dépit de l'euphorie entourant l'accord de transition, des réserves persistent au sein de la contestation.

Est notamment mise en cause l'omniprésence dans le processus de transition du général Mohammed Hamdan Daglo, numéro deux du Conseil militaire. Celui-ci a d'ailleurs cosigné l'accord samedi. Les redoutés

paramilitaires des Forces de soutien rapide (RSF) dirigé par M. Daglo sont accusés d'avoir réprimé plusieurs manifestations. Beaucoup craignent qu'il ne tente d'accaparer ensuite le pouvoir et de tuer dans l'oeuf le processus démocratique.

Les femmes, qui ont joué un rôle crucial dans les manifestations, dénoncent également la faible part de femmes représentées dans les institutions de transition.

Reste également à définir comment les nouvelles institutions comptent pacifier un pays meurtri par plusieurs conflits, dans les régions du Darfour, du Nil Bleu, et du Kordofan. R. C.



Commentaire

Frictions

Par Fouzia Mahmoudi

La toute première déclaration politique de Donald Trump après sa victoire à l'élection présidentielle de 2016 avait pour sujet la Chine à laquelle il avait lancé une pique concernant les accords commerciaux entre les deux puissances. Trois ans plus tard, les relations entre les deux pays continuent à être tendues sur fond de négociations douanières. Mais il semblerait que les frictions entre Washington et Pékin aient également touché les Américains qui n'ont jamais eu une opinion aussi négative de la Chine depuis au moins une quinzaine d'années. Selon ce sondage, 60% des personnes interrogées aux États-Unis ont une opinion « défavorable » de la Chine, contre seulement 47% en 2018. C'est, de loin, le niveau le plus élevé depuis que ce centre de recherche américain a commencé à poser cette question, en 2005. La tendance est encore plus marquée chez les sympathisants républicains que chez les démocrates. Les Américains sont aussi de plus en plus nombreux à se méfier de la Chine : 24% d'entre eux, soit le double qu'en 2007, placent le pays parmi ceux qui représentent « la plus grande menace pour les États-Unis à l'avenir », à égalité avec la Russie, loin devant tous les autres États, la Corée du Nord est troisième à 12% de sondés. Les opinions sont majoritairement négatives au sujet de l'état actuel des relations économiques entre Washington et Pékin (53%), sur la gestion politique du président chinois Xi Jinping (50% de méfiant contre 37% de confiant) et sur la puissance militaire croissante du pays (81% estiment que c'est une « mauvaise chose » pour les États-Unis). Pour autant, les personnes interrogées sont plus nombreuses à penser que la croissance économique chinoise est, au contraire, une « bonne chose » pour l'Amérique (50% contre 41% qui pensent l'inverse). Depuis, les négociations commerciales entre les deux pays adversaires se sont encore dégradées, sur fond de guerre des taxes douanières. Elles doivent reprendre en septembre mais les négociateurs se sont parlé cette semaine par téléphone. La diplomatie américaine est aussi engagée dans une contre-offensive pour faire face à ce qu'elle considère être l'influence croissante de Pékin dans la région indo-pacifique, mais aussi en Amérique latine et en Afrique. Reste à voir comment la relation singulière entre Washington et Pékin évoluera dans les prochaines semaines et prochains mois, au vu de la situation tendue à Hong Kong et surtout alors que la Chine joue un rôle central dans les efforts de Trump pour conclure un accord de paix avec la Corée du Nord.

F. M.

Turquie

Accusés d'activités «terroristes», trois maires pro-kurdes démis de leurs fonctions

Trois maires prokurdes élus dans d'importantes villes du sud-est de la Turquie ont été démis de leurs fonctions, accusés d'activités «terroristes», moins de cinq mois après leur élection, un nouveau coup dur porté à l'opposition. Les maires HDP (Parti démocratique des peuples) de Diyarbakir, Adnan Selçuk Mizrakli, de Mardin, Ahmet Türk, et de Van, Bedia Özgökçe Ertan, tous trois élus le 31 mars, ont été démis de leur mandat dans la nuit de dimanche à hier.

Leurs trois villes comptent respectivement plus de 820 000, 130 000 et 470 000 habitants.

Selon un communiqué publié par le ministère de l'Intérieur, ils sont tous trois poursuivis dans plusieurs affaires, notamment pour « appartenance à une organisation terroriste » et « propagande terroriste ».

Le ministère dit avoir reçu des plaintes selon lesquelles les trois maires ont « lancé des pratiques soutenant les objectifs, discours idéologiques et actions

de l'organisation terroriste séparatiste (...) et orienté les moyens de la mairie pour soutenir l'organisation terroriste, plutôt que pour couvrir les besoins locaux des citoyens ».

Accusé par le président Recep Tayyip Erdogan d'être lié au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation classée «terroriste» par Ankara et ses alliés occidentaux, le HDP a fait l'objet depuis 2016 d'une forte répression, avec l'arrestation de ses co-présidents et d'élus.

Au total, sur les 102 municipalités remportées par des maires prokurdes lors des précédentes élections municipales en 2014, 95 avaient été remplacés par des administrateurs nommés par le gouvernement. Et avant le scrutin de mars, M. Erdogan avait menacé d'avoir à nouveau recours à ce procédé.

Mais le HDP accuse le gouvernement de s'en prendre à lui en raison de son opposition virulente au président Erdogan.

« Tant que la volonté du peuple ne sera pas prise en compte, aucun système établi par ceux qui ont été nommés (par le gouvernement) ne sera légitime aux yeux du peuple », a dénoncé M. Mizrakli devant la mairie de Diyarbakir, placée sous haute surveillance.

M. Mizrakli a été élu à Diyarbakir, « capitale » du sud-est à majorité kurde du pays, avec 63% des voix, M. Türk à Mardin avec 56% des voix et M^{me} Ertan à Van avec 54% des voix.

Tous trois ont pour l'heure été remplacés par les gouverneurs de leurs provinces respectives, nommés par le gouvernement, selon le ministère de l'Intérieur.

En avril déjà, le Haut comité électoral (YSK) avait annulé l'élection de candidats HDP dans six districts, décidant de ne pas délivrer de mandat aux candidats qui avaient été limogés par décret-loi dans le cadre des purges lancées après le supposé putsch manqué de juillet 2016.

Soirées de musique chaâbi

Retour aux traditions ancestrales

■ Parmi les acquis de la musique algérienne, que nul ne pourra faire disparaître, se trouve le mode populaire, appelé communément «le chaâbi», reprenant des textes de «Melhoun» de poètes anciens et contemporains, entre autres algériens et marocains. Après un semblant de coupure de quelques années, les Algériens reviennent aux traditions ancestrales d'animer les mariages et les circoncisions avec ce genre musical.

Par Abia Selles



Animer le mariage ou la circoncision d'un des siens en présence d'un interprète de la chanson chaâbi était une pratique habituelle chez les Algériens, dans les quatre coins du pays. Ceci, étant donné que contrairement

à ce que peuvent penser certains, ce genre musical s'étend sur tout le territoire nationale, de l'Est à l'Ouest et du Nord jusqu'au Sud. Peu importait, alors, le coût de cette soirée, puisque l'on estimait que cela n'avait pas de prix et restera

gravé dans les mémoires. Lors des dernières années, il y a eu un semblant de coupure dans ce registre, en raison de la disparition des maîtres du genre, entre autres Sid Ahmed Bourahla, Abdellah Guettaf, El Hachemi Guerouabi, Boudjemâ el Ankis et

dernièrement Amar Ezzahi. Les «chououkh» qui restent ne peuvent tenir comme ils le faisaient auparavant. Mais cette coupure n'a été que de courte durée. Le temps à une nouvelle génération de s'affirmer et porter le flambeau. Et de quelle manière ! L'on citera, à titre d'exemple, Karim Aouidat, Didine Karoum, Kamel Aziz, Djamel Tadjine, Kamel Belkhirat, Mustapha Belacen, Réda Charef ou encore le très talentueux Abdelghani Azzouz, qui endossent la lourde responsabilité d'assurer une relève qui devra durer les années à venir. L'on se joue, désormais, des coudes pour espérer animer sa soirée avec la musique et la voix de ces chanteurs. C'est aussi le retour à l'organisation de ces soirées au niveau des terrasses ou dans les quartiers, comme cela se faisait jadis, ce qui leur donne un tout autre charme. Pour cette nouvelle génération, le plus important n'est pas de répéter ce que les anciens faisaient. Il est important, à vrai dire, d'innover et apporter sa touche à chaque travail. Il est important, surtout, d'avoir son propre style et éviter de se faire coller l'étiquette d'«imitateur». Prendre un des maîtres comme exemple est une étape primordiale, certes, mais sans pour autant abuser à l'imiter à la virgule près. Il faudra suivre ce que les anciens faisaient avec leurs maîtres et idoles. El Hachemi Guerouabi, Amar Ezzahi ou encore Kamel Bourdib avaient, respectivement, comme maîtres et idoles H'cen Essaid, Boudjemâa El Ankis et El Hadj El Anka, avant de décider d'emprunter leurs propres chemins, faisant d'eux ce qu'ils sont devenus ensuite. A méditer... A. S.

«What I Smoke», «Territory», «Kyll»....

Ces clips tournés en Algérie

Si le paysage urbain en Algérie reste particulier et possède sa propre signature d'une région à une autre, il n'en demeure pas moins un parfait décor pour le tournage de plusieurs clips, notamment des clips musicaux d'artistes étrangers qui n'ont aucune attache avec l'Algérie, ou alors des origines éloignées avec le pays. Parmi ces clips, il y a «What I Smoke» de Miraa May. La fille de

North London qui a passé ses premières années en Algérie est revenue vers ses racines pour inscrire la densité de ses textes dans un décor algérois très marqué. Une manière pour elle de s'approprier des rues et des allées qui l'ont vu naître. C'est aussi le cas pour «Territory» de The Blaze. Composition des deux cousins français Guillaume et Jonathan Alric qui a fait exploser un décor algérois jouant une

fonction claire prouvée par le titre «Territory» (Territoire en français) où le protagoniste du clip fait jaillir son instinct animal pour s'approprier des cours de La Casbah et des toits donnant sur la baie d'Alger. Aussi, deux des grands noms du rap français qui inscrivent leur texte dans un Alger chaleureux et vivant. Mise en scène travaillée avec quelques bonus en prime : une politicienne française controver-

sée mise en pignata et démolie par des enfants et quelques bouteilles de Selecto ici et là, de quoi faire sourire. Enfant terrible du rap français, l'Algérien jusqu'au bout du pseudonyme, met en avant dans ce clip plusieurs éléments de la culture chaoui, à savoir la danse, les chevaux et les fusils, le tout dans un décor de reliefs des Aurès propre à l'Est algérien.

A. A.

Festival international des films de femmes

La première édition de Cotonou du 13 au 17 septembre

La première édition du Festival international des films de femmes de Cotonou (FIFF) se tiendra du 13 au 17 septembre dans la capitale béninoise, indiquent les organisateurs. Organisé par l'Association «Ecranbénin», le festival vise essentiellement à valoriser et à promouvoir les œuvres des femmes cinéastes, débutantes ou profes-

sionnelles, d'Afrique. La première édition du FIFF sera placée sur le thème «Quand le cinéma aborde les violences faites aux femmes». Elle mettra en compétition officielle des films courts métrages (moins de 30 min) de réalisatrices africaines sortis après novembre 2017. Des films portant sur la condition féminine, réalisés par des femmes

d'Afrique et d'autres coins du monde, seront présentés en hors compétition. En marge de la compétition, plusieurs activités seront au menu du festival, qui se veut annuel, dont un atelier de trois jours sur le jeu d'acteur pour les enfants âgés de 7 à 12 ans et des masters class sur des thèmes liés aux métiers du cinéma.

L. B.

Box-office nord-américain

La comédie «Good Boys» double «Fast & Furious»

En tête deux semaines durant, le film «Fast & Furious : Hobbs & Shaw» s'est fait griller ce week-end la priorité par «Good Boys» au box-office nord-américain, selon les estimations publiées dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations. La comédie estivale des studios Universal à l'humour potache a récolté pour sa sortie 21 millions de dollars de vendredi à dimanche dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada. Vingt ans après «American Pie», dont il réchauffe les codes, «Good Boys» suit les péripéties d'un trio de garçons d'une douzaine d'années tentant laborieusement de s'éveiller à la sexualité. Le dernier opus de la franchise «Fast &

Furious», prisée des amateurs de voitures de course et de gros muscles, rétrograde du coup en deuxième position, avec 14 millions de dollars en trois jours. Le «Roi Lion» de Disney, tourné grâce à un procédé novateur sur un plateau en réalité virtuelle, s'accroche au podium grâce à ses 11,9 millions de dollars du week-end, qui lui permettent d'approcher la barre du demi-milliard depuis sa sortie il y a cinq semaines. Le film d'animation «Angry Birds : Copains comme cochons» se hisse péniblement à la quatrième place à sa sortie, avec 10,5 millions de dollars, soit nettement moins que le démarrage réalisé en 2016 par le premier «Angry Bird» du nom (38,2 mil-

lions). Deuxième le week-end précédent, «Scary Stories», film d'horreur réalisé par le Norvégien André Øvredal et notamment produit par le réalisateur mexicain Guillermo del Toro, glisse à la cinquième place avec 10,1 millions de dollars engrangés. Voici le reste du Top 10 : 6. «47 Meters Down : Uncaged» (9 millions de dollars pour sa sortie), 7. «Dora et la Cité perdue» (8,5 millions, 33,9 millions en deux semaines), 8. «Once Upon a Time in... Hollywood» (7,6 millions, 114,3 millions en quatre semaines), 9. «Music of my life» (4,5 millions pour sa sortie), 10. «The Art of Racing in the Rain» (4,4 millions, 16,9 millions en deux semaines).

R. C.

AGEND'ART

Hôtel Méridien d'Oran
Samedi 24 août à 22h :
Concert de Manal Gherbi.
Stade du 20-Août (Alger)

Le 22 août :

L'Onda organise un concert
de Soolking.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Mercredi 21 août à partir
de 21h :

Concert musical animé par
le chanteur Djam.

**Esplanade du port
d'Azeffoun (Tizi-Ouzou)**

Vendredi 23 août à 20h :

Concert de Mohamed
Allaoua. Billets disponibles à
partir du 20 août au port
d'Azeffoun. Prix : 500 DA.

**Musée d'art moderne
d'Oran**

Jusqu'au 31 août :
Exposition de l'artiste Rahim
Sadek.

**Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El-
feth, niveau 104, local B32,
El-Madania, Alger)**

Du 21 septembre au 20
octobre :

Exposition «Convergence»
de l'artiste Mohamed Krour.
Vernissage le samedi 21 sep-
tembre à partir de 15h.



ES Sétif

L'Entente risque gros à cause d'Amada

LA FORMATION de l'Entente de Sétif risque une lourde sanction de la part de la FIFA à cause du joueur malgache, Amada, qui avait déposé son dossier au niveau de la FIFA et demandé à être payé au dernier centime. Les dirigeants sétifiens qui n'avaient pas pris au sérieux les menaces du joueur qui a pris part avec sa sélection à la dernière CAN en Egypte, se sont entêtés à ignorer ses revendications. La direction de l'Entente sera contrainte de verser 15 000 euros pour le retard pris pour le paiement de son dû, sachant que la FIFA lui a accordé le délai d'un mois pour s'acquitter de cette dette. Logiquement, un mois devrait être suffisant pour les responsables de l'Aigle Noir, mais ces derniers n'ont aucun respect des délais et ce sera lourd de conséquences pour le club qui n'avait pas besoin de cette mauvaise publicité à l'international avec l'intervention de la plus haute instance du football mondial. Cela rajoutera certaine-

ment à la situation actuelle du club qui souffre déjà d'un début difficile en championnat avec cette défaite lors de la première journée de la Ligue 1 face à l'USM Alger. Sur un tout autre volet, le dirigeant de l'ESS, Farès Fellahi, a annoncé sa décision de démissionner de son poste après avoir été malmené par certains supporteurs qui lui ont demandé de se retirer, après ce qui s'est passé avec l'ancien joueur de l'Entente, Reda Matem qui a failli être agressé par ce dirigeant devant les vestiaires de l'équipe sétifiennne à la fin du match face à l'USMA. «Je n'ai pas de poste à l'ESS, je travaille en tant que bénévole et je ne vois pas pourquoi je devrais démissionner. Je vais juste me retirer et je laisse le champ libre à ces gens qui croient tout connaître», a indiqué Fellahi, qui se retire avec un sentiment d'amertume surtout qu'il ne s'attendait pas du tout à vivre ce genre de mésaventure avec certains fans.

M. M.

FC Nantes

Gourcuff élogieux envers Abeid

L'ENTRAÎNEUR du FC Nantes (France), Christian Gourcuff, n'a pas tari d'éloges sur sa nouvelle recrue algérienne Mehdi Abeid, un joueur «très mature et expérimenté dont le club breton avait besoin». «Abeid est une très bonne recrue pour le FC Nantes.

Il a tout pour s'imposer comme un élément influent du jeu nantais. Je connais ses qualités humaines et celles du footballeur», a déclaré Gourcuff à Ouest-France.fr, assurant qu'il s'agit d'une «très bonne» recrue pour le club.

Pour sa première apparition sous le maillot jaune et vert, samedi face à Marseille (0-0), Mehdi Abeid a démontré tout ce qu'il pouvait apporter au FC Nantes, à la récupération comme dans l'orientation du jeu. L'Algérien, qui a connu Christian Gourcuff en sélection, vit une intégration accélérée.

«Son adaptation dans le onze nantais a été aussi facilitée par l'arrivée de Christian Gourcuff, qui l'a régulièrement appelé lorsqu'il dirigeait la sélection algérienne. Il était d'ailleurs une des attractions du mercato nantais.

Une bonne pioche, laissée libre par Dijon et chipée au Genoa, qui suscitait à la fois une curiosité excitante, une attente évidente, mais aussi quelques incertitudes», a écrit Ouest-France.

Pour sa part, le milieu de terrain algérien n'a pas caché sa joie d'avoir rejoint Nantes : «Je suis content de ma venue, surtout qu'ici je connais pas mal de choses dont le coach que je connais depuis un moment. Je sais comment il travaille, donc ça a tout de suite collé».

Installé au cœur du jeu avec Abdoulaye Touré, le récent champion d'Afrique avec l'Algérie en Egypte a été très à l'aise dans le 4-4-2 de Christian Gourcuff.

«C'est un système qui me va très bien, a confirmé le vainqueur de la CAN. J'aime bien récupérer les ballons, mais aussi me projeter». A 27 ans, Abeid affiche maturité et expérience, deux denrées rares dans l'effectif rajeuni des «Canaris». Avec son petit gabarit, il a surtout cette faculté à harceler le porteur adverse, à gratter des ballons et à rapidement effacer le premier rideau.

En seulement dix jours d'entraînement avec ses nouveaux coéquipiers, Mehdi Abeid a déjà trouvé ses marques. Il s'est illustré par un impact précieux à la récupération et un sens de la conservation, selon Ouest-France. Il aurait même pu marquer (60') sans la détente de Steve Mandanda.

«C'est le seul regret du jour, celui d'être tombé sur un très grand gardien. C'est dommage car pour un premier match ensemble, on a montré énormément d'automatismes, on s'est bien trouvé», analyse Abeid. Remplacé après l'heure de jeu, l'Algérien offre un profil intéressant dans l'effectif des «Canaris» et pour le système de Christian Gourcuff. Il lui reste désormais à tenir 90 minutes, lui qui a repris tardivement après la CAN-2019. «Je n'avais pas joué depuis la sélection. Physiquement, je me suis senti bien, même si, sur la fin, ça commençait à être un peu dur», a-t-il reconnu.

LA SÉLECTION algérienne de judo a décroché deux médailles (1 argent et 1 bronze) à l'issue de la 2^e journée des épreuves de judo des Jeux africains 2019, disputées samedi au Palais des sports Moulay-Abdallah de Rabat (Maroc), terminant ainsi la compétition avec onze médailles au compteur (2 or, 3 argent, 6 bronze). La médaille d'argent de la seconde journée a été remportée par le judoka Mohamed

Jeux militaires internationaux de Russie

La sélection nationale arrache la sixième place

■ La sélection nationale militaire a honoré l'Algérie en décrochant la 6^e place dans la discipline «Section aéroportée» parmi 21 pays en lice et en décrochant le prix spécial «Coupe de l'équipe unie» de la 5^e édition des Jeux militaires internationaux qui s'est tenue du 3 au 17 août 2019 en Russie.



Les Algériens ont réussi une belle participation aux Jeux militaires internationaux

Par Mahfoud M.

La sélection a regagné le pays avant-hier après-midi, où elle a été accueillie à la Base aérienne de Boufarik (1^{er} Région militaire) au nom du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le général-major Cherif Zerrad, chef du Département Emploi-Préparation de l'état-major de l'ANP, en présence de hauts cadres du ministère de la Défense nationale.

Pour revenir à cette manifestation sportive internationale, il faut savoir qu'elle a vu la participation de 29 pays dont l'Algérie qui a participé pour la 2^e fois consécutive, et qui a décroché cette honorable place (6^e) qui n'a pas été une mission facile, au vu de la qualité des équipes participantes, rodées à ce genre de rendez-vous. «Il convient de signaler que notre sélection nationale a enregistré une nette amélioration par rapport à l'édition précédente et ce, grâce au soutien permanent du Haut Commandement de

l'Armée nationale populaire au sport militaire dans toutes les disciplines, ce qui a permis d'atteindre des résultats honorables dans les différentes compétitions locales et internationales», a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. Les valeureux «djunoud» qui ont représenté l'Algérie ont fait du mieux qu'ils pouvaient pour réussir un bon parcours et ont réussi leur coup grâce à leur abnégation, mais surtout à leurs encadrateurs qui les ont bien orientés tout au long de ces joutes sportives.

M. M.

Qatar

Guedioura signe à Al-Gharafa

Le milieu algérien de L'Nottingham Forest (Angleterre), Adlene Guedioura, a officialisé son engagement avec Al-Gharafa (division Une qatarie), pour un contrat de deux ans, a annoncé le club sur son compte Twitter officiel. Guedioura (33 ans), a été présenté dimanche aux médias, quatre jours après son arrivée à Doha où il a effectué la traditionnelle visite médicale d'usage. «Nous allons nous donner à fond pour rendre heureux nos suppor-

ters, surtout que nous avons dans l'effectif plusieurs jeunes très talentueux», a déclaré à la presse l'international algérien. Le fils de l'ancien international Nacer Guedioura, rejoint ainsi à Al-Gharafa son compatriote et co-équipier en équipe nationale, Sofiane Hanni, arrivé cet été en provenance du Spartak Moscou (division une russe). Guedioura, champion d'Afrique avec les «Verts» à la CAN 2019 disputée en Egypte, a décidé éventuellement de terminer sa carrière au

Golfe et rejoindre au Qatar la «légion» algérienne composée notamment de l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al-Sadd) et le milieu offensif Yacine Brahimi (Al-Rayyan). Le milieu récupérateur algérien a fait l'essentiel de sa carrière en Angleterre, où il avait, entre autres, porté le maillot de Wolverhampton (2010-2012), Watford (2014-2017), et Nottingham Forest à deux reprises (2012-2013 et 2018-2019).

Jeux africains-2019/Judo (2^e journée)

L'EN décroche deux nouvelles médailles

Belreka Mohamed-Sofiane (+100kg), alors que la médaille de bronze est revenue à sa compatriote Kawter Oualal (-78 kg). Lors de la première journée disputée samedi, l'Algérie avait décroché neuf médailles (2 or, 2 argent, 5 bronze). Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Wael Ezzine (-66 kg) et Faiza Aissahine (-52 kg), alors que Amina Belkadi (-63 kg) et Yamina Halata (-57 kg) ont pris l'argent après leurs défaites

en finales de leurs catégories respectives. Les breloques en bronze sont revenues à Boubekeur Rebahi (-66 kg), Salim Rebahi (-60 kg), Immededdine Cherouk (-81 kg), Meriem Moussa (-52 kg), et Hadjer Mecereem (-48 kg). Lors des 11^{es} Jeux africains-2015, disputés à Brazzaville, l'Algérie avait dominé le tournoi en remportant la tête du classement général avec 12 médailles (7 or, 4 argent et une bronze).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

MDN

24 individus arrêtés et plus de 2kg de kif traité saisi

VINGT-QUATRE individus ont été arrêtés et plus de deux kilogrammes de kif traité ainsi que plusieurs autres matériels ont été saisis, dimanche à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 18 août 2019 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam 24 individus et saisi quatre véhicules tout-terrain, deux motos, 2,42 kilogrammes de kif traité, 21 groupes électrogènes, 09 mar-

teaux piqueurs, 06 détecteurs de métaux et 11 sacs de mélange d'or brut et de pierres», précise la même source. Dans un autre cadre, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Relizane/2^e RM et Tébessa/5^e RM, trois individus et saisi un fusil de chasse et (16 250) balles de différents calibres». Par ailleurs, «des garde-côtes ont déjoué, à Oran et Jijel des tentatives d'émigration clandestine de 47 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 18 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Béchar», a conclu le communiqué. Sara B.

Hadj 2019

Hausse du nombre de décès parmi les hadjis algériens

LE NOMBRE de décès parmi les hadjis algériens est passé, hier, à 20 personnes suivant un nouveau bilan provisoire, a indiqué le chef de la mission médicale algérienne le D^r Mahmoud Dahmane. Selon le même responsable, il s'agit du hadji «Madani Lakhdar Yekhlaf, âgé de 75 ans et originaire de la wilaya de Mila». Le chef de la mission médicale a fait savoir que «le défunt a rendu son dernier souffle à l'unité hospitalière de la mission algérienne au centre de

La Mecque et souffrait de septième et de la maladie de Parkinson». L'opération d'évacuation des malades se poursuit toujours selon la priorité, a-t-il dit, ajoutant, dans ce sens, qu'un hadji souffrant du cancer du pancréas a été transféré aujourd'hui vers l'Algérie à partir de l'aéroport de Djeddah. Par ailleurs, le même responsable a précisé que 13 hadjis sont toujours hospitalisés au niveau des hôpitaux saoudiens. R. N.

Tizi Ouzou

Plus de 200 ha de couvert végétal partis en fumée en deux jours

UNE SUPERFICIE de pas moins de 200 hectares a été parcourue par 13 importants départs enregistrés depuis 24 heures dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un premier bilan provisoire établi par les services de la Conservation locale des forêts. Hier encore deux feux étaient en cours dont celui signalé la veille à Ath Agad dans la région des Ouacifs sur le point d'être totalement circonscrit en plus d'un autre à Agouni Gueghrane. Les dégâts occasionnés par les 270 départs de feux recensés par les mêmes services depuis le début de l'été

sont estimés à plus de 2 700 ha de couvert végétal dont 234 ha pour les 56 feux de forêt, 534 ha pour 100 feux de maquis, 1 523 ha pour 34 feux de broussaille et 438 ha d'arbres fruitiers pour 80 feux. De son côté, la Protection civile a fait état hier de nouveaux départs de feux mais circonscrits au nombre de 37 tous éteints dont 12 feux considérés comme importants. Les régions les plus touchées étaient Frikat, Ait Boumahdi, Timizart, Azazga, Boudjima, Yakourène, Imsohail, Tizi Ouzou, Bounouh, Makouda et Iflissen. Hamid M.

Tizi Ouzou

Plusieurs services déconcentrés de l'Etat changent de responsables

PLUSIEURS services viennent de changer de responsables dans la wilaya de Tizi Ouzou à la faveur des mouvements opérés par le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah. Il s'agit entre autres du président de la cour et du procureur général pour le département de la Justice. Les services du ministère de la Défense nationale changent également de responsable notamment le commandant du groupement territorial de la gendarmerie et du commandant du secteur militaire. L'installation des nouveaux responsables dans leurs fonctions est en cours. D'autres secteurs connaîtront également des changements dans les prochains jours précédents la rentrée sociale. H.M

Le pouvoir d'achat des Algériens



Accidents de la route à Akbou

Deux morts et trois blessés sur la RN26

■ Un homme de 78 ans et sa femme âgée de 65 ans ont trouvé la mort, avant-hier, à 15 heures, dans un grave accident de la circulation.

Par H. Cherfa

L'accident a eu lieu au niveau de la RN26 au lieu-dit Ricky aux limites territoriales des communes Akbou et Tazmalt, a-t-on appris de la protection civile. L'accident est survenu suite à une collision entre deux véhicules légers, l'un de marque Renault Symbol immatriculé à Bouira et conduit par la fille des deux victimes âgée de 32 ans est blessée à son tour, et l'autre de marque Hyundai Accent avec à bord un passager blessé avec le conducteur âgé de

35 ans. Il est utile de noter que pas moins de 50 accidents ont été enregistrés en une semaine sur les différentes routes de la wilaya de Béjaïa faisant 69 blessés. Il est utile de noter que la sûreté de wilaya a lancé une caravane de sensibilisation contre les accidents de la route notamment, la sensibilisation des motards sur le respect du code de la route et le port du casque de sécurité. Cette campagne est lancée avec le concours du mouvement associatif de la wilaya de Béjaïa, notamment l'association

Est-Ouest prévention routière de Béjaïa, l'association Tarik Essalama, les Scouts Musulmans Algériens, la DJS, l'Odej, entre autres. Il est utile de noter que la majorité des accidents sont causés par les motards, soit trois accidents par jour, souligne-t-on, d'où la multiplication ces dernières années des campagnes de sensibilisation sur le respect du code de la route, notamment les manœuvres dangereuses et le port du casque de sécurité. H. C.

H. C.

Aéroport d'Oran

La police des frontières saisit 6 000 euros non déclarés

Les éléments de la police des frontières ont procédé, à l'aéroport international d'Oran, à l'interpellation d'une personne qui s'appretait à embarquer sur un vol à destination d'Istanbul (Turquie) en possession de 6 000 euros non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des changes et vers l'étranger, indique lundi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Batna ont interpellé, lors d'un point de contrôle, un individu impliqué dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées et ont récupéré 9 132 unités non facturées destinées

au marché informel. Dans le même contexte, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Relizane ont interpellé huit personnes et récupéré 3 294 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite. A Mascara, les éléments de la police ont interpellé, lors d'un point de contrôle, un individu impliqué dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées et récupéré 1 720 unités non facturées destinées

au marché informel. D'autre part, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont exécuté un mandat de perquisition dans un domicile d'un présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic de drogue, ce qui a permis la récupération de 300 grammes de cannabis traité, alors que dans la wilaya de Tipaza, une autre personne a été interpellée en possession de 265 grammes de cannabis traité. A. O.

Après la perturbation d'avant-hier

Ooredoo annonce le rétablissement de son réseau de couverture

SUITE aux perturbations enregistrées sur son réseau durant la journée du dimanche 18 août 2019, Ooredoo annonce le rétablissement de la situation, indique un communiqué de l'opérateur en téléphonie mobile. «Les équipes techniques ont réussi à résoudre le problème identifié sur son réseau avec une reprise de ses services Voix et Internet en fin d'après-midi de la même journée», rassure la même source qui précise que «Ooredoo œuvre à améliorer continuellement son réseau afin

de prendre en charge de façon efficace la demande croissante de ses clients et s'engage à fournir une qualité de services et de réseau optimal partout en Algérie». «Par ailleurs, Ooredoo informe ses clients impactés par les perturbations du réseau durant la journée du 18 août 2019, qu'une procédure de compensation sera lancée très prochainement à leur profit. Les clients concernés recevront un SMS sur leur téléphone les informant des modalités», ajoute le communiqué. Communiqué